



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent soixante-dix-septième session

177 EX/9

PARIS, le 3 août 2007
Original anglais

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT D'ÉTAPE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2005-2014)

Résumé

En application de la décision 171 EX/6 et de la décision 172 EX/10, le présent rapport donne des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) (2005-2014), tant au plan international que dans le cadre de l'UNESCO, au cours des deux premières années de la DEDD (2006-2007).

Aucune décision requise.

I. INTRODUCTION

1. En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant la période 2005-2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD). L'Assemblée a souligné le rôle essentiel de l'éducation dans le développement durable et chargé l'UNESCO de diriger la Décennie.

2. La Décennie a été lancée au plan international par le Directeur général au siège de l'ONU à New York, le 1^{er} mars 2005. Elle a également fait l'objet par la suite de nombreux lancements aux niveaux régional et national dans différentes parties du monde (Annexe I).

II. CADRES ET MÉCANISMES VISANT À ORGANISER LA DÉCENNIE

3. En tant qu'organisation chef de file de la DEDD, l'UNESCO joue deux rôles étroitement liés - le premier à l'échelon mondial et le second à son propre échelon. Dans le premier cas, son rôle de chef de file l'amène à mobiliser, coordonner et fournir un appui en faveur de la communauté internationale dans le cadre de cette initiative mondiale. Dans le second, l'Organisation contribue en tant qu'institution à la mise en œuvre de la Décennie.

II.1 LE PLAN INTERNATIONAL DE MISE EN ŒUVRE

4. Dans le but de fournir une assistance et un appui technique aux États membres aux fins de la réalisation des objectifs de la DEDD, et conformément à la résolution 57/254 de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO a dirigé l'élaboration d'un plan international de mise en œuvre¹. Ce plan a été adopté par le Conseil exécutif à sa 172^e session, en 2005. Il définit un large cadre stratégique destiné à l'ensemble des partenaires devant contribuer à la mise en œuvre de la Décennie, énonce les tâches de l'UNESCO en tant que chef de file, énumère les principales étapes de la mise en œuvre et décrit les moyens devant permettre d'aller de l'avant.

II.2 MÉCANISMES VISANT À FACILITER LE RÔLE DE CHEF DE FILE DE L'UNESCO À L'ÉCHELON MONDIAL

5. Un certain nombre de mécanismes consultatifs et de coordination ont été mis en place afin de faciliter le rôle de chef de file de l'UNESCO à l'échelon mondial.

6. La Section de coordination de la DEDD (ED/UNP/DESD) sert de *secrétariat* pour la Décennie (Annexe II). Elle remplit des fonctions de supervision, de consultation et de soutien ainsi que d'appui en matière de coordination en faveur de différents programmes et domaines thématiques, tout en contribuant à garantir la cohérence des activités internes. La Section sert également d'interface entre le Comité de coordination interinstitutions sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, le Groupe de référence sur la DEDD, le Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la DEDD et les bureaux régionaux, multipays et hors Siège de l'UNESCO.

7. Le *Groupe de haut niveau* sur la DEDD, convoqué par le Directeur général afin de fournir des avis et des indications stratégiques, aide l'UNESCO à obtenir un appui aux plus hauts niveaux et conseille l'Organisation dans sa stratégie visant à mobiliser des ressources et des partenaires.

¹ Le Plan international de mise en œuvre est disponible en ligne à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001403/140372e.pdf>.

8. Le *Comité de coordination interinstitutions sur la Décennie pour l'éducation au service du développement durable* s'efforce d'assurer une coordination internationale harmonieuse de la DEDD au sein du système des Nations Unies, d'intégrer le programme relatif à l'EDD aux activités des organismes des Nations Unies de façon cohérente et dans des délais appropriés et de souligner le rôle de l'EDD et ses implications dans toutes les formes d'éducation.

9. Le *Groupe de référence sur la DEDD*, constitué d'experts et de chercheurs dans le domaine de l'EDD, aide le secrétariat de la Décennie au niveau de la réflexion stratégique concernant les actions futures de l'UNESCO ainsi que de la mobilisation et de la coordination des partenaires.

10. Le *Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la DEDD* donne des conseils sur l'établissement d'un cadre mondial de suivi et d'évaluation de la DEDD, en s'inspirant des approches en matière de suivi et d'évaluation mises au point par les régions de l'Europe et de l'Asie et du Pacifique ainsi que des systèmes de suivi et d'évaluation existants employés dans le cadre d'autres initiatives mondiales des Nations Unies (EPT, DNUA, EDUSIDA, OMD).

II.3 MÉCANISMES VISANT À FACILITER LA CONTRIBUTION DE L'UNESCO À LA MISE EN ŒUVRE

11. Le Directeur général a constitué un Groupe de travail intersectoriel (DG/Note/05/34) de sorte que les mesures prises aux fins de la Décennie relèvent d'une « seule et même UNESCO ». Le Groupe est composé de représentants au niveau directorial de tous les secteurs de programme et des Bureaux de la planification stratégique et de coordination des unités hors Siège, ainsi que de représentants du Secteur des relations extérieures et de la coopération et du Cabinet du Directeur général.

12. Le Groupe de travail intersectoriel supervise la coordination intersectorielle entre le Siège, les bureaux régionaux, les bureaux hors Siège et les instituts, et veille également à ce que la DEDD contribue à stimuler les trois initiatives fondamentales en matière d'EPT - l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) et l'Initiative mondiale sur le VIH/sida et l'éducation (EDUSIDA).

13. Afin de maximiser la participation à la mise en œuvre de la DEDD, il a été établi, au sein des différents secteurs, bureaux hors Siège et instituts, des points focaux qui s'emploient activement à faire progresser le programme relatif à la DEDD.

14. Les commissions nationales se sont révélées des partenaires essentiels dans la promotion et la mise en œuvre de la Décennie aux niveaux national et régional. Elles ont contribué à la création de comités nationaux pour la DEDD, dont certaines sont d'ailleurs membres. Le dialogue et les échanges amorcés entre certaines commissions nationales contribuent à renforcer la coopération régionale et internationale visant à la mobilisation de ressources et à l'élaboration de politiques et de programmes à caractère novateur en matière d'EDD.

II.4 LE PLAN D'ACTION DE L'UNESCO POUR LA DEDD

15. Le Plan d'action de l'UNESCO pour la DEDD (décisions 171 EX/6 et 172 EX/INF.4) ainsi que le Plan international de mise en œuvre aident l'Organisation à formuler des programmes destinés à soutenir les États membres et les autres parties prenantes dans leurs efforts pour intégrer des questions et des pratiques touchant le développement durable dans les systèmes éducatifs à tous les niveaux et mettre ainsi en place les fondements d'une société humaine plus durable. Le Plan d'action a été approuvé par le Groupe de travail intersectoriel en mars 2007.

16. Le Plan d'action constitue un « document de travail » susceptible de mises au point à mesure que seront élaborés les Programmes et budgets ultérieurs. Le Plan est axé sur le soutien à la création d'un environnement favorable ainsi que sur le renforcement des capacités des parties

prenantes au sein des États membres et de l'UNESCO d'intégrer les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les environnements éducatifs en vue de la réalisation des objectifs touchant l'Éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

17. Neuf programmes thématiques intersectoriels sont actuellement proposés (Annexe III) :

- (i) Leadership et promotion de la DEDD au plan international
- (ii) Intégration de l'EDD à l'éducation de base
- (iii) Réorientation de l'enseignement secondaire général en faveur de l'EDD
- (iv) Intégration de l'EDD à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels
- (v) Intégration de l'EDD à l'enseignement supérieur
- (vi) Formation des enseignants à l'EDD
- (vii) Intégration de la diversité culturelle et du dialogue interculturel à l'EDD
- (viii) Éducation en vue de la gestion durable des ressources en eau
- (ix) Éducation en faveur d'écosystèmes et de moyens de subsistance viables.

II.5 MÉCANISMES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

18. Comme on l'a vu à la section II.2, l'UNESCO, en association avec le *Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation* de la DEDD, élabore actuellement un cadre mondial de suivi et d'évaluation (Annexe IV) comportant un plan concret et un calendrier pour le suivi et l'évaluation de la Décennie.

19. Au cours de la Décennie, il est prévu d'établir trois principaux rapports : un premier rapport axé sur le contexte et la structure de la DEDD, un deuxième sur les opérations mises en œuvre et sur l'apprentissage et un troisième sur l'impact et les résultats obtenus. Les synthèses de ces rapports serviront de base à l'élaboration des rapports qui seront soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010 et à la fin de la Décennie, ainsi qu'au Conseil exécutif à l'issue de chaque exercice biennal.

III. BILAN DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES

20. Depuis son lancement international, la DEDD a suscité un enthousiasme considérable. Les mesures prises par les États membres à l'appui de la Décennie sont prometteuses et présentent une grande diversité. Parallèlement à plusieurs lancements effectués à l'échelon régional, des cadres de planification ou des plans d'action régionaux ont été élaborés. Certains pays ont en outre conçu leurs propres stratégies et mesures nationales aux fins de cette initiative mondiale.

21. Les deux premières années de la Décennie ont été essentiellement consacrées à la mise en place, à divers niveaux, de mécanismes visant à faciliter et à organiser la mise en œuvre de la DEDD. Les bureaux régionaux de l'UNESCO ont grandement contribué à renforcer des réseaux de collaboration régionaux et à faire mieux connaître et comprendre la DEDD. Les bureaux multipays et les commissions nationales ont aussi contribué à faire prendre conscience de la Décennie.

22. Quelques exemples d'activités visant à assurer que la DEDD repose sur des bases solides sont indiqués ci-après. Ces activités s'ajoutent aux nombreuses manifestations consacrées à l'EDD et à la DEDD organisées à l'échelon régional, sous-régional et national et pour lesquelles il est demandé à l'UNESCO de fournir une assistance technique, des instruments et des matériels, de suggérer des orateurs ou de prévoir sa participation. Un rapport plus détaillé sur les deux premières années de la Décennie a été établi ; il est disponible auprès du secrétariat de la DEDD.

III.1 AFRIQUE

23. La région Afrique a lancé la DEDD ainsi que sa *Stratégie de l'éducation en vue du développement durable en Afrique subsaharienne* lors de la réunion biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) (Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006). La région s'efforce actuellement de traduire en termes opérationnels cette Stratégie au moyen de consultations et d'analyses à l'échelon sous-régional². En outre, la déclaration d'engagement et l'appel en faveur d'un soutien et d'une action à l'égard de la Stratégie formulés par les ministres soulignent l'importance de veiller à ce que les cultures, les systèmes de connaissance, les langues et les modes de vie africains soient intégrés dans les cadres, programmes et activités s'inscrivant dans le contexte de la Décennie.

24. Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

- le Bureau de l'UNESCO à Nairobi joue un rôle moteur dans le développement d'un réseau d'éducation en vue du développement durable en Afrique de l'Est (intégrant le Burundi, l'Érythrée, le Kenya, le Rwanda, la Somalie et l'Ouganda). Le réseau est axé sur les activités suivantes : dialogue sur les mesures à prendre et planification stratégique, élaboration d'une vision commune, mobilisation et sensibilisation du public, établissement de partenariats, partage d'informations sur les « meilleures pratiques en matière d'EDD » et innovations, formation et renforcement des capacités, mobilisation des ressources et recherche, suivi et évaluation ;
- le PNUE a lancé un programme au titre de la DEDD destiné à intégrer les questions d'environnement et de durabilité dans les universités africaines. Au nombre des activités prévues, figurent un programme de formation de formateurs, un programme de perfectionnement des dirigeants et la mise en place d'innovations au niveau des universités. Au cours d'une prochaine phase, des matériels de formation seront traduits afin d'être utilisés dans les pays lusophones et de langue arabe ;
- en janvier 2007, l'Université des Nations Unies (UNU) a approuvé la création de plusieurs centres d'expertise régionaux : l'un pour la zone métropolitaine de Nairobi qui vise à promouvoir l'éducation en vue du développement durable dans certains des quartiers insalubres les plus importants de la ville, un autre au sein de l'Unité d'éducation à l'environnement et au développement durable de l'Université de Rhodes (Afrique du Sud), et un dernier dans le cadre de la Société pour la protection de la faune et de la flore sauvages et de l'environnement du KwaZulu-Natal, où se trouve également le Centre régional d'éducation à l'environnement de la SADC ; et
- à la demande de la Direction de l'alimentation, des ressources naturelles et de l'agriculture de la SADC, un processus de consultation régional a été lancé afin de mobiliser un soutien à la DEDD. Des consultations nationales ont ainsi été engagées dans 14 pays d'Afrique australe avec les principaux acteurs de l'EDD (ministères de l'éducation, de l'environnement et des ressources naturelles, de la santé, de l'énergie,

² Voir le projet de stratégie africaine régionale de l'EDD (www.adeanet.org/biennial-2006/BREDADOC/ASS%20strategy%20english.pdf&www.adeanet.org/biennial-2006/BREDA-DOC/Termes%20of%20reference%20agenda%20meeting%20ASS%20Strategy%ESD,%20%2026%20mars%102006.pdf)

ONG nationales, bureaux de l'UNESCO, etc.). Quatre rapports de consultations contenant de précieuses informations initiales ont été publiés en novembre 2006 et sont disponibles sur le site Web du Programme régional d'éducation à l'environnement de la SADC³.

III.2 ÉTATS ARABES

25. Le lancement régional de la DEDD a eu lieu à Bahreïn (17-18 septembre 2005). Les pays de la région ont engagé un dialogue et échangé des vues afin de définir le rôle des différentes parties prenantes à la Décennie. Une stratégie régionale est en cours d'élaboration sous la forme d'un programme arabe pour la Décennie.

26. Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

- la troisième Conférence sur l'éducation et le développement durable dans le monde arabe, qui s'est tenue à Beyrouth (Liban), du 24 au 26 avril 2006, a été l'une des premières réunions régionales organisées à l'issue du lancement régional de la DEDD. Des ministres et experts des pays de la région y ont participé ; et
- le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, en coopération avec le secrétariat de la DEDD et les Bureaux de l'UNESCO au Caire, à Doha et à Rabat, ainsi qu'avec l'Université d'Alexandrie en Égypte, a organisé un atelier régional sur l'amélioration des compétences des enseignants dans le domaine du développement durable (Université d'Alexandrie, Égypte, 7-9 mai 2007). L'atelier a notamment donné lieu à des échanges de vues et à des consultations sur la stratégie régionale pour la DEDD dans la région des États arabes.

III.3 ASIE ET PACIFIQUE

27. La stratégie régionale de mise en œuvre de la DEDD pour l'Asie et le Pacifique a été adoptée à l'occasion du lancement régional de la Décennie à Nagoya (Japon), en juin 2005. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a facilité la rédaction et la finalisation de la stratégie en mettant à profit les résultats d'une analyse de la situation régionale en matière d'EDD. Il s'agit d'un document évolutif qui pourra être modifié en fonction des besoins nouveaux des partenaires et des questions qui se feront jour dans la région tout au long de la Décennie.

28. Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

- la dixième Conférence internationale UNESCO-APEID intitulée « Apprendre ensemble pour demain : l'éducation au service du développement durable », a eu lieu à Bangkok (Thaïlande), du 6 au 8 décembre 2006, avec l'appui financier du Fonds-en-dépôt japonais pour l'EDD. Cette réunion a contribué à renforcer la coordination et la collaboration entre les membres du réseau APEID ainsi qu'à mieux faire connaître et comprendre l'EDD, et elle a servi de catalyseur pour l'élaboration de plans d'action dans ce domaine ;
- l'EDD-NET - Réseau Asie-Pacifique des établissements de formation des enseignants a été lancé en mai 2006 pour recenser les lacunes dans les programmes de formation des enseignants et pour aider les formateurs et les établissements concernés à trouver des moyens adaptés à la situation locale et à la culture pour réorienter leur cours de formation des enseignants ;
- le Cadre de l'EDD pour la région Pacifique a été approuvé par les ministres de l'éducation du Pacifique réunis à Nadi (Fidji) les 21 et 22 septembre 2006. Ce Cadre met en pratique l'adage selon lequel il faut penser au niveau planétaire et agir au niveau local, et ce en

³ Pour de plus amples informations, voir <http://www.sadc-reep.org.za/>

associant une perspective internationale et un objectif précis pour le Pacifique, et en les traduisant en domaines et objectifs prioritaires ciblés pour mettre en œuvre, à l'échelle locale, nationale et régionale, des mesures adaptées aux besoins du Pacifique ; et

- le Bureau de l'UNESCO à Bangkok collabore étroitement avec l'Union mondiale pour la nature (UICN) et l'Université de Macquarie à un projet d'indicateurs EDD pour l'Asie et le Pacifique dont l'objet est d'aider les pays à définir des cadres de suivi et d'évaluation aux fins de la DEDD. Trois ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à ce jour à Bangkok (février 2005), Hiroshima (août 2006) et Bangkok (avril 2007). Les commissions nationales de l'UNESCO dans la région ont joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce projet.

III.4 EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

29. Sous la conduite de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), une stratégie régionale a été élaborée pour favoriser l'adoption et la promotion de programmes d'éducation au service du développement durable. Cette stratégie a été mise au point dans le cadre d'un processus participatif associant les gouvernements, les organisations internationales, des ONG, les milieux universitaires et d'autres partenaires. La stratégie⁴ a été adoptée lors de la réunion de haut niveau de la CENUE organisée à Vilnius (Lituanie) le 18 mars 2005 pour lancer la DEDD dans la région.

30. De nombreux pays ont établi des mécanismes officiels de coopération interservices, tandis que d'autres se sont employés, pour mettre en œuvre la stratégie, à constituer des groupes de travail comprenant plusieurs organismes publics et partenaires, notamment ONG, milieux d'affaires, responsables régionaux et chefs d'établissements d'enseignement.

31. Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

- création d'un comité directeur aux fins de la stratégie de la CENUE pour l'EDD, spécialement chargé de surveiller la mise en œuvre de la stratégie ;
- engagement pris par chacun des pays de traduire la stratégie de la CENUE dans les langues nationales, de constituer des organismes nationaux de coordination et d'établir des centres de coordination et des plans d'action nationaux ; et
- approbation, par le Comité directeur susmentionné, d'un ensemble d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de la DEDD à l'échelle régionale. L'état d'avancement de la stratégie de la CENUE pour l'EDD sera examiné lors de la sixième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Belgrade, 10-12 octobre 2007).

III.5 AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

32. Le lancement de la DEDD pour l'Amérique latine a eu lieu à l'occasion de la Conférence ibéro-américaine sur le développement durable, organisée à Rio de Janeiro (31 mai - 2 juin 2005). Le lancement de la DEDD pour les Caraïbes a eu lieu lors de la Conférence « L'éducation en vue du développement durable : nouvelles approches pour l'avenir », qui s'est tenue à Kingston (Jamaïque, 18-20 octobre 2005).

33. La première version d'un document de stratégie régionale portant sur l'éducation au service du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes a été mise en ligne pour

⁴ Voir Stratégie régionale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) : Europe et Amérique du Nord (<http://www.unece.org/env/esd/Strategy&Framework.htm>)

observations. Cette stratégie a été élaborée selon un processus participatif, à savoir dans le cadre d'un forum en ligne qui a permis à la population de la région de formuler des observations et des propositions. Le consensus ainsi dégagé à l'échelle régionale devrait donner lieu à un plus ferme engagement en faveur des mesures à prendre. Le forum en ligne est clos depuis mars 2007 et la stratégie régionale a été finalisée⁵.

34. Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

- des directeurs, doyens et maîtres de conférence de 16 instituts pédagogiques de la Jamaïque, du Belize et des îles Turkes et Caïques se sont réunis à Montego Bay (Jamaïque), les 28 et 29 juin 2006 pour étudier comment il serait possible de réorienter la formation des enseignants pour prendre en compte la problématique du développement durable. Cette réunion était la première d'une série d'ateliers prévus par le Conseil conjoint pour la formation des enseignants de l'Université des Indes occidentales, en coopération avec l'UNESCO et le Programme ENACT exécuté par l'ACDI et le Gouvernement jamaïquain, l'objectif étant de contribuer à la mise en œuvre de la DEDD dans les Caraïbes ; et
- une réunion de mobilisation régionale pour l'Amérique latine sur l'éducation au service du développement durable a rassemblé à San José (Costa Rica, 31 octobre - 2 novembre 2006) 180 participants venus de 23 pays. Au cours de cette réunion (organisée par le Centre de la Charte de la Terre pour l'éducation en vue du développement durable à l'Université pour la paix et par l'UNESCO, avec l'appui financier du Fonds-en-dépôt japonais pour l'EDD), des groupes d'experts se sont penchés sur le problème que posait la formulation d'un programme régional commun pour l'EDD.

III.6 INITIATIVES DE L'UNESCO

35. L'UNESCO a contribué à coordonner les efforts déployés à l'appui de l'EDD et a joué un rôle de catalyseur à cet égard. Moyennant l'élaboration de cadres et de mécanismes mondiaux d'exécution, elle a tracé des perspectives, mobilisé la communauté internationale à divers niveaux et défini la marche à suivre. Elle donne des avis sur les mesures de planification, d'exécution et d'évaluation à l'échelle régionale et nationale.

36. Pour mobiliser les États membres et leur apporter une assistance technique, l'UNESCO a contribué à sensibiliser les principaux décideurs - dans les ministères, de même que dans les milieux d'affaires, les ONG et les organisations locales - à la « valeur ajoutée » de l'EDD, élément déterminant pour instaurer des sociétés plus viables. Des efforts sont actuellement déployés pour sensibiliser différents partenaires nationaux à l'importance de l'EDD, comme en témoigne l'organisation de conférences, d'ateliers et de stages de formation, ainsi que la collecte d'exemples de bonnes pratiques.

37. Pour promouvoir le concept de société durable - à travers toutes les formes d'enseignement et par le truchement de médias responsables et des moyens de sensibilisation du public - il faut recourir à différents types d'outils et d'activités de communication. L'UNESCO a élaboré un certain nombre d'outils Internet, y compris son site Web consacré à la DEDD⁶, des matériels d'information et matériels imprimés, des principes directeurs pour les lancements et activités de la Décennie à l'échelle nationale, des principes directeurs pour réorienter la formation des enseignants afin de prendre en compte la problématique du développement durable et des fiches d'information portant sur des aspects essentiels de l'EDD.

⁵ *Estrategia Latinoamericana para la Década de Educación para el Desarrollo Sostenible*
<http://www.earthcharter.org/foro2006/index.htm>

⁶ Voir www.unesco.org/education/desd

38. Pour mieux faire connaître ce concept, des concours et remises de prix visant à récompenser des projets relatifs à l'EDD (dissertations, débats, projets générateurs de revenus) ont été organisés entre établissements d'enseignement, et des initiatives ont été prises conjointement par des établissements d'enseignement et des collectivités à l'appui de la Décennie.

39. Des partenariats ont été tissés et des synergies nouées entre initiatives et programmes. L'UNESCO a mis en place un certain nombre de partenariats ou d'activités communes avec des organismes des Nations Unies (en particulier le PNUE et Habitat dans le cadre d'accords officiels), des partenaires de la société civile, le secteur privé, des professionnels des médias et des organismes confessionnels en vue de mobiliser toutes les parties prenantes en faveur de la promotion et de la mise en œuvre de divers éléments de la DEDD.

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

40. La DEDD offre aux pays la possibilité de revoir et de réorienter certains aspects de l'éducation et de la formation qualifiante, afin que les apprenants et leur communauté puissent se doter des moyens voulus pour imaginer et concevoir des solutions locales durables aux problèmes de développement. Lorsque les pays s'appliquent à intégrer l'EDD dans des cadres préexistants, ils devraient veiller à énoncer clairement et objectivement non seulement leurs objectifs spécifiques aux fins de la Décennie mais aussi leur conception de l'EDD.

41. De nombreux pays ont réagi avec enthousiasme à la mise en œuvre de la DEDD. Toutefois, compte tenu de la diversité et de la disparité des situations économiques et sociales à l'échelle régionale, nationale et locale, il est évident que les pays n'ont pas tous obtenu le même niveau de résultats. Pour atteindre les objectifs de la DEDD, il faut résoudre certaines difficultés et, notamment :

- *mettre en place des mesures de sensibilisation et de promotion plus anticipatives et plus novatrices*, pour faire en sorte que les questions liées au développement durable deviennent une réalité quotidienne pour chacun ;
- *renforcer les capacités en matière d'EDD* dans les États membres à l'intention de différents groupes de partenaires ;
- *adopter des stratégies bien ciblées* pour travailler de concert avec certains secteurs de la société, en tenant compte des priorités et des fonctions propres aux ministères d'exécution afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la DEDD à l'échelle nationale ;
- *consolider les engagements* au niveau des chefs de secrétariat dans le système des Nations Unies et parmi les institutions de Bretton Woods ;
- *mobiliser les partenaires clés* à l'échelle nationale et locale pour mettre à profit la précieuse contribution qu'ils peuvent apporter à la Décennie ;
- *mobiliser des ressources financières* pour combler les lacunes dans la mise en œuvre de la DEDD, en particulier dans les pays qui en ont le plus besoin ; et
- *assurer un suivi et une évaluation efficaces* de la DEDD, notamment par un renforcement approprié des capacités en la matière et par l'intégration des activités de suivi de la Décennie dans d'autres processus de suivi et d'évaluation à l'échelle nationale pour éviter les chevauchements.

ANNEXE I

LANCEMENTS DE LA DÉCENNIE

Le Directeur général de l'UNESCO a lancé officiellement la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable le 1^{er} mars 2005 à New York. Des lancements de la DEDD ont également eu lieu aux niveaux régional, sous-régional, national et même infranational.

LANCEMENTS RÉGIONAUX/SOUS-RÉGIONAUX

- Région Europe/Amérique du Nord : Réunion de haut niveau des ministres de l'environnement et de l'éducation (Vilnius, Lituanie, 17-18 mars 2005)
- Région CEI (Communauté d'États indépendants) : Conférence des ministres de l'éducation de la CEI (Minsk, Bélarus, 5-6 avril 2005)
- Région Amérique latine : Conférence ibéro-américaine sur le développement durable (Rio de Janeiro, 31 mai - 2 juin 2005)
- Région Asie/Pacifique : Conférence UNU/UNESCO (Nagoya, Japon, 28 juin 2005)
- Région arabe (Bahreïn, 17-18 septembre 2005)
- Région de l'Asie centrale : 4^e Conférence sous-régionale sur l'éducation à l'environnement/l'éducation au service du développement durable en Asie centrale (Almaty, Kazakhstan, 21-22 septembre 2005)
- Région des Caraïbes : Conférence caribéenne sur l'éducation au service du développement durable : de nouvelles approches pour l'avenir (Kingston, Jamaïque, 18-20 octobre 2005)
- Région de la Méditerranée : Conférence de lancement officiel de la DEDD des Nations Unies dans la région de la Méditerranée (Athènes, Grèce, 26-27 novembre 2005).

Il convient également de noter que la communauté de l'enseignement supérieur a décidé de marquer son engagement à l'égard des objectifs de la Décennie en organisant un lancement international de la DEDD au niveau de l'enseignement supérieur international lors de la Conférence sur le thème « *Committing Universities to Sustainable Development* » (Graz, Autriche, 20-23 avril 2005 ; www.uni-graz.at/sustainability/).

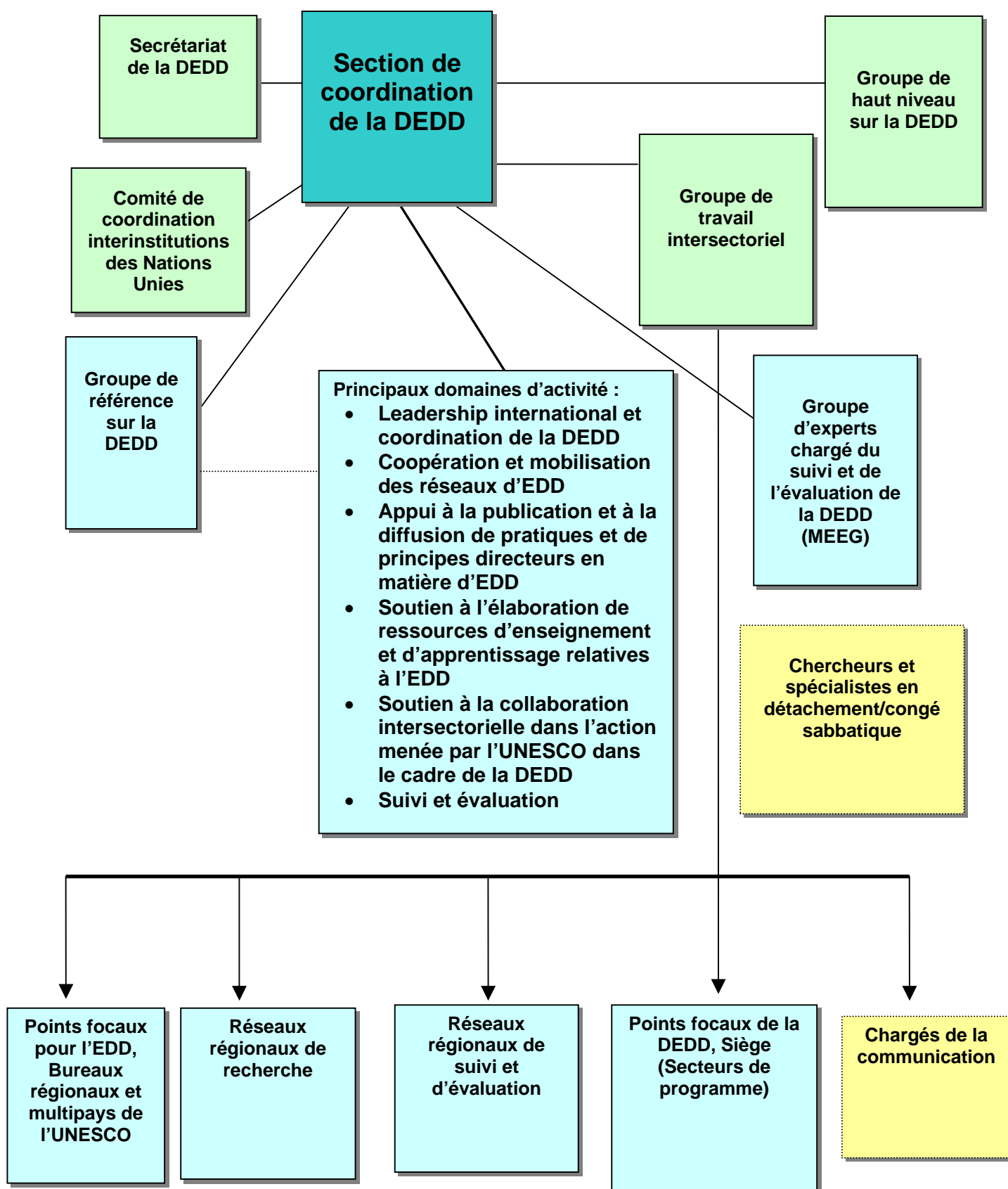
Quelques lancements au niveau national/infranational

- Allemagne (Mayence, Allemagne, 13 janvier 2005)
- Chili (Santiago, 12-14 janvier 2005) : organisation du « *Seminario Internacional de Educación para el Desarrollo Sostenible* » (séminaire international sur l'éducation au service du développement durable) aux fins du lancement national
- Nouvelle-Zélande (Auckland, 5 mars 2005) : *Ecoshow 2005*, Waitakere City, Auckland
- Japon (6 mars 2005), lancement organisé par l'ESD-J (Conseil japonais pour la DEDD)
- Canada (Toronto, 10-12 mars 2005) : Assemblée générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO sur le thème « Le développement durable : apprendre à vivre ensemble »

- Mexique (Mexico, 11 mars 2005), lancement national et signature d'un engagement national en faveur de la DEDD en présence du Président Vicente Fox et de représentants de tous les secteurs de la société
- Norvège (Hamar, 15 mars 2005), lancement sur le thème YouthXchange et la DEDD : défis nationaux et mondiaux liés à une consommation viable
- Pays-Bas (La Haye, 5 avril 2005)
- Province du Québec, Canada (Québec, 19-20 mai 2005), lancement dans le cadre du « Carrefour de la citoyenneté responsable »
- Communauté française de Belgique (Mons-Frameries - 1^{er} juin 2005) : Forum de lancement de la Décennie de l'éducation vers un développement durable en Communauté française de Belgique
- Écosse, Royaume-Uni (Stirling, 3 juin 2005)
- Chine (Université de Tongji, lancement en collaboration avec la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, 10 septembre 2005)
- Royaume-Uni (Londres, 13 décembre 2005) : Conférence de lancement de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable à l'Institute of Education de l'Université de Londres, organisée par la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO
- Pakistan (Islamabad, 29 décembre 2005)
- Viet Nam (Hanoi, 5 janvier 2006), lancement national et création d'un comité national.

ANNEXE II

TABLEAU DE BORD DE LA SECTION DE COORDINATION DE LA DEDD



ANNEXE III

PLAN D'ACTION DE L'UNESCO POUR LA DEDD

Les objectifs stratégiques du Plan d'action portent essentiellement sur la création d'un environnement favorable et de possibilités de renforcement des capacités devant permettre à tous les États membres :

- d'élaborer des politiques et des plans visant à assurer une grande qualité de l'enseignement et de ses résultats en intégrant les principes et les priorités de l'EDD dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'éducation ;
- d'intégrer, en tant qu'outils essentiels, des processus d'enseignement dans les stratégies de développement durable ;
- d'aider les établissements d'enseignement, les médias, le secteur privé et les acteurs de la société civile à recourir à l'éducation pour faire largement connaître et comprendre la durabilité ;
- d'intégrer les questions de développement durable et les priorités qui s'y rapportent dans les politiques et les programmes de formation de la main-d'œuvre à l'échelle de l'enseignement général, de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Résumé de la planification des programmes thématiques

Programme thématique	Domaines d'action pour les exercices biennaux à venir
1. Leadership et promotion de la DEDD au plan international (secrétariat ED/DESD)	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership international et coordination de la DEDD (Groupe de travail intersectoriel, Comité de coordination interinstitutions, Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation, Commission du développement durable). • Coopération et mobilisation des réseaux d'EDD. • Appui à la publication et à la diffusion de pratiques et de principes directeurs en matière d'EDD. • Soutien à l'élaboration de ressources d'enseignement et d'apprentissage relatives à l'EDD. • Soutien à la collaboration intersectorielle dans l'action menée par l'UNESCO dans le cadre de la DEDD. • Suivi et évaluation.
2. L'intégration de l'EDD à l'éducation de base (ED/BAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation et droits de l'homme. Développement du dialogue sur les politiques pour aider les États membres à promouvoir l'éducation aux droits de l'homme, la citoyenneté démocratique, la paix et la non-violence, ainsi que l'éducation interculturelle

	<p>(Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, WPHRE).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité culturelle et linguistique. Intégration des systèmes d'apprentissage et des savoirs autochtones dans l'éducation formelle et informelle destinée aux populations autochtones. Cet objectif porte sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire, des traditions, de la culture, des droits, de la spiritualité ainsi que de la vision du monde des populations autochtones et de leurs modes de vie. • Égalité et intégration. Promouvoir des politiques prenant en compte l'égalité des sexes en ce qui concerne l'apprentissage à des fins d'intégration et la formation des enseignants au moyen de principes directeurs et d'actions de sensibilisation. • Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP). Dialogue sur les politiques visant à rendre les systèmes d'EFTP accessibles à tous, en particulier les groupes vulnérables et marginalisés, à tous les niveaux. • Enseignement scientifique et technologique (EST). Promouvoir une approche intégrée de l'EST axée sur les problèmes socioculturels concrets liés à l'environnement, la santé, la consommation, etc.
<p>3. Réorientation de l'enseignement secondaire général en faveur de l'EDD (ED/BAS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La fusion de ce programme thématique avec le programme thématique 2 est à l'étude.
<p>4. Intégration de l'EDD à l'EFTP (UNESCO-UNEVOC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des enseignants de l'EFTP : accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à l'EDD dans les systèmes formels, non formels et informels d'EFTP. • Secteur privé : accroître la participation du secteur privé aux initiatives éducatives en rapport avec l'EFTP et l'EDD, notamment dans les pays en développement, les pays en transition et ceux en situation de post-conflit. • Diffusion de pratiques novatrices : développer les outils d'apprentissage électronique destinés à des matériels pédagogiques de l'EFTP axés sur le développement durable (d'abord lancés dans les États baltes, puis dans les États arabes en 2006). • Renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences et l'employabilité : intégrer les questions et les préoccupations en matière d'EDD, notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'accès aux informations concernant l'EDD en rapport avec l'EFTP : partager et promouvoir les meilleures pratiques internationales en matière d'EFTP au service du développement durable grâce à des réunions, des conférences et des publications, ainsi qu'à la plate-forme Web interactive de l'UNEVOC. • Lancement de projets axés sur l'EDD : promouvoir les synergies entre les membres du réseau UNEVOC et renforcer la collaboration interinstitutions en vue de réaliser les objectifs de l'EDD.
<p>5. Intégration de l'EDD à l'enseignement supérieur (ED/HED)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et renforcer les chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN dans le domaine de l'éducation au service du développement durable. Résultat escompté : recensement et développement des chaires et réseaux actifs dans ce domaine. • Recensement des chaires et réseaux UNESCO à même d'instaurer un dialogue sur le développement durable. • Examen, production et diffusion d'études de cas sur des pratiques novatrices et efficaces en matière de développement durable. • Les paragraphes 16 et 17 du document relatif aux nouvelles orientations stratégiques du Programme UNITWIN et chaires UNESCO (176 EX/10) proposent la création de pôles d'excellence.
<p>6. Formation des enseignants à l'EDD (ED/HED)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et soutien des chaires et réseaux UNESCO dans le domaine de la formation des enseignants et du développement durable. • Suivi et renforcement des chaires et réseaux UNESCO qui ont été recensés. Résultat escompté : recensement et développement des chaires et réseaux actifs dans le domaine de la formation des enseignants et du développement durable. • Recensement des chaires à même d'instaurer un dialogue sur les questions de développement durable en rapport avec les enseignants et les apprenants. • Soutenir les études menées sur la qualité de l'enseignement mathématique, scientifique et technologique et sur sa pertinence par rapport aux besoins socioculturels. Résultat escompté : amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement scientifique, mathématique et technique grâce à des programmes d'enseignement efficaces.

	<ul style="list-style-type: none"> • Examen, production et diffusion d'études de cas sur des pratiques novatrices et efficaces en rapport avec les thèmes du développement durable. Analyse d'exemples internationaux de pratiques novatrices et efficaces ayant fait l'objet d'études de cas. Résultat escompté : organisation de réunions régionales et/ou internationales d'experts.
<p>7. Intégration de la diversité culturelle et du dialogue interculturel à l'EDD (Secteur de la culture)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la diversité culturelle et son corollaire, le dialogue interculturel, à la DEDD. • Mettre le dialogue interculturel et l'apprentissage au service du développement durable. • Définir des synergies entre la culture et l'éducation dans le cadre de la promotion de modes de vie et d'apprentissage viables. • Réaliser une cartographie culturelle pour découvrir et promouvoir des notions et des pratiques locales en matière d'éducation au service du développement durable. • Sensibiliser à la question d'un développement et d'un enseignement qui intègrent la composante culturelle et renforcer les connaissances et les compétences en la matière. • Acquérir les compétences nécessaires à un mode de vie durable grâce à la protection et à la promotion du patrimoine culturel immatériel. • Protéger et promouvoir les langues locales comme moyen de véhiculer les connaissances locales à l'appui d'un mode de vie durable.
<p>8. Éducation en vue de la gestion durable des ressources en eau (SC/HYD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la décision 166 EX/3.6.1 : résolutions XVII-10 et XVII-12 du Conseil intergouvernemental du PHI sur (1) l'inclusion d'un thème concernant l'éducation relative à l'eau lors de la prochaine phase sexennale du PHI (2008-2013), (2) la création d'un groupe d'experts chargé de conseiller l'UNESCO et d'orienter son action en ce qui concerne l'éducation relative à l'eau et le renforcement des capacités pour la DEDD, (3) l'appel en faveur d'une recommandation énergique à l'intention des ministères de l'éducation des États membres en vue de renforcer les programmes d'éducation relative à l'eau dans l'enseignement primaire et secondaire. • Suivi de la résolution XVII-12 du Conseil intergouvernemental du PHI : création d'un groupe de travail intersectoriel conjoint de l'UNESCO sur l'éducation relative à l'eau et le renforcement des

	<p>capacités à l'appui du développement durable. Résultat escompté : élaboration d'un « programme d'éducation à l'eau douce » intersectoriel présenté dans le 34 C/5 pour approbation par la Conférence générale à sa 34^e session.</p>
9. Éducation en faveur d'écosystèmes et de moyens de subsistance viables (SC/ESS + SHS/MOST)	<ul style="list-style-type: none">• Le Programme MAB tente de concilier les besoins des populations et la préservation de la biodiversité en mettant à profit les meilleures connaissances disponibles. Les réserves de biosphère constituent des laboratoires d'apprentissage pour le développement durable qui seront utilisés pour partager les données d'expérience concernant la recherche d'un équilibre entre les écosystèmes et les besoins en moyens de subsistance dans des lieux spécifiques. Certains pays tels que le Canada, l'Espagne et le Viet Nam jouent déjà un rôle actif dans ce domaine et d'autres devraient s'y impliquer au cours de la période 2008-2013.

ANNEXE IV

CADRE MONDIAL DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Introduction

Un cadre mondial de suivi et d'évaluation est perçu comme un mécanisme essentiel qui permettra de savoir si la DEDD a des effets réels et quels sont ces effets. Il éclairera aussi sur les mesures correctives à adopter si les choses ne se déroulent pas comme prévu.

Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation (MEEG)

Un groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation (MEEG) composé de personnalités ayant une solide expérience et provenant de différentes régions du monde a été constitué.

Cadre mondial de suivi et d'évaluation

L'idée d'un cadre mondial et global pour le suivi et l'évaluation est apparue lors de la première réunion du Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation (MEEG) à Paris en janvier 2007. Les participants à cette réunion ont défini trois moyens de suivi étroitement liés :

- Une série d'indicateurs destinés à suivre et évaluer la mise en œuvre de la DEDD. Un questionnaire en dix points, eux-mêmes subdivisés en sous-questions, sera mis au point pour faciliter l'élaboration de ces indicateurs.
- Des études qui analyseront les changements dans le temps touchant les engagements au niveau local ainsi que les difficultés et les évolutions en matière de mise en œuvre, d'adaptation et de contestation.
- Un processus de participation multi-partenariale.

Le Secrétariat de la DEDD est en train d'élaborer, en collaboration avec le MEEG, un plan opérationnel détaillé qui mettra en relief les modalités de la collecte et de l'analyse des données, ainsi qu'un calendrier précis.

Progrès accomplis à ce jour concernant le Cadre mondial de suivi et d'évaluation

1. Questionnaire préliminaire

Le MEEG a déjà mis au point un questionnaire préliminaire après avoir consulté le Groupe de référence sur la DEDD et les points focaux de l'UNESCO pour l'EDD. Le questionnaire est à présent en cours de finalisation.

Les 10 points abordés dans le questionnaire sont les suivants :

Point 1 : Mesures gouvernementales réglementaires et opérationnelles à l'appui de la DEDD.

Point 2 : Mesures prises pour promouvoir le développement durable au moyen de l'enseignement formel.

Point 3 : Mesures prises pour doter les éducateurs (formels, non formels et informels) des compétences leur permettant d'intégrer le développement durable dans leur enseignement.

Point 4 : Mesures prises pour faire connaître et comprendre le développement durable au public au moyen de l'apprentissage non formel et informel.

Point 5 : Mesures prises pour garantir l'accès aux ressources et outils appropriés aux fins de l'EDD.

Point 6 : Mesures prises pour promouvoir la recherche et le développement en matière d'EDD.

Point 7 : Mesures prises pour renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'EDD.

Point 8 : Décrivez les difficultés ou obstacles rencontrés dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour l'éducation au service du développement durable, à quelque niveau d'enseignement que ce soit.

Point 9 : Décrivez tout type d'aide nécessaire à une meilleure mise en œuvre de la DEDD.

Point 10 : Mesures prises pour préserver, utiliser et promouvoir les connaissances des populations autochtones en ce qui concerne l'EDD.

2. Aperçu des études proposées en rapport avec le suivi et l'évaluation

Objet

Les études envisagées visent à analyser, sur la période couverte par la Décennie, la manière dont l'éducation au service du développement durable progresse au niveau local, quels sont les aspects mis en relief et ceux qui sont contestés, et pour quelles raisons, comment les pratiques au niveau local s'articulent avec les stratégies nationales/régionales/mondiales ou s'en écartent, quelles conséquences ont notamment ces pratiques en termes de transformation des relations sociales, et quelles sont les idées nouvelles qui apparaissent au sein des familles et des communautés.

Méthode

Ces études intégreraient plusieurs études de cas portant sur différents contextes dans les cinq grandes régions d'action de l'UNESCO (Asie et Pacifique, Europe et Amérique du Nord, États arabes, Afrique, Amérique latine et Caraïbes). Les études de cas seraient choisies de manière à illustrer divers contextes d'enseignement et d'apprentissage et différentes formes d'engagement en faveur de l'EDD. Des thèmes clés seraient examinés dans chaque cas, étayés par les travaux d'équipes de recherche actives à l'échelon régional et mondial.

3. Aperçu de la mise en place d'un processus de participation multipartenariale

Objet

Le Plan international de mise en œuvre souligne la nécessité de « faciliter la constitution de réseaux, les liens [...] et les interactions entre les parties prenantes à l'éducation pour le développement durable »¹. Il est envisagé à cette fin de mettre en place un processus de participation multipartenariale en vue de :

- recenser les acteurs de l'EDD concernés aux niveaux national, régional et international ;
- créer une plate-forme multipartenariale qui offrirait un espace de dialogue pour la coopération et la coordination des activités relatives à l'EDD, lequel permettrait de rendre compte de la situation et des évolutions récentes de ces dernières ainsi que de débattre des mesures et des plans en vigueur concernant l'EDD. Cet espace pourrait également

¹ Plan international de mise en œuvre, p. 6, UNESCO, 2005.

être mis à profit pour rendre compte des activités d'EDD en cours et informer sur les futurs plans, les bonnes pratiques et les études de cas.

Méthode

IL POURRAIT ÊTRE ENVISAGÉ DE RECOURIR À UN FORUM ÉLECTRONIQUE POUR CE PROCESSUS DE DIALOGUE MULTIPARTENARIAL. LA POSSIBILITÉ D'ORGANISER DES RÉUNIONS ET DES ATELIERS DESTINÉS À RENFORCER LES CAPACITÉS AUX FINS DE CE PROCESSUS POURRAIT ÉGALEMENT ÊTRE EXAMINÉE.

Aperçu de l'organisation

Les détails concernant l'organisation des recherches proposées et du processus multipartenarial seront mis au point par le secrétariat de la DEDD, en étroite coopération avec le MEEG, et seront intégrés dans le plan opérationnel.